COMMUNIQUÉ DE PRESSE

23/02/2024

JÉRÔME DUBOST ET LES ÉLUS DE MONTIVILLIERS AVEC LES PARENTS D'ÉLÈVES CONTRE LA SUPPRESSION D'UNE CLASSE À L'ÉCOLE JULES COLLET

L'hypothèse de fermeture d'une classe à l'école élémentaire Jules Collet a été présentée par les Services de l'Education nationale au Conseil départemental de l'Éducation nationale (CDEN) du 15 février, sans consultation préalable du Maire de Montivilliers. Jérôme DUBOST et son équipe municipale s'associent à la mobilisation des parents d'élèves contre cette suppression de poste qui augmenterait le nombre d'élèves par classe dans cette école à la rentrée prochaine. Dans un courrier, le Maire de Montivilliers demande à l'Inspectrice d'académie de ne pas mettre en œuvre cette proposition de suppression de poste.

Le 15 février dernier, les services de l'Education nationale ont présenté, comme chaque année les propositions d'adaptation de la carte scolaire, c'est-à-dire les créations ou suppressions de poste d'enseignants au sein de chaque école. Pour Montivilliers, les propositions sont d'une création au sein de l'école Victor Hugo et d'une suppression au sein de l'école élémentaire Jules Collet.

Le Maire de Montivilliers déplore de ne pas avoir été consulté en amont du CDEN et demande à l'Inspectrice académique de ne pas supprimer ce poste à l'école Jules Collet. Il attire notamment l'attention sur le fait qu'une suppression de classe aurait des répercussions importantes pour les élèves par classe en augmentant leur nombre pour la rentrée scolaire 2024/2025, alors même que l'école Jules Collet joue un rôle essentiel dans l'inclusion en accueillant des élèves de l'Institut médico-éducatif (IME) la Parentèle.

« *L'écart entre le discours gouvernemental sur la priorité à la réussite éducative et le terrain est à nouveau patent. Enseignants et parents d'élèves s'inquiètent des conditions d'enseignement. La démographie scolaire diminue à Montivilliers, c'est un fait, mais pas au point de justifier cette suppression de poste. Tout ceci intervient alors que le Gouvernement annonce un plan de rabotage de 10 milliards d'euros moins de deux mois après le vote de la loi de Finances, qui va à nouveau atteindre les services publics et les collectivités territoriales. Près de 700 millions sont retirés au budget de l'Education nationale. Le soutien aux collectivités, notamment pour leurs travaux d'adaptation des bâtiments, va être réduit, avec la baisse annoncée des aides du Fond Vert.*

A Montivilliers, nous sommes au travail pour traiter ces enjeux, où se mêlent à la fois l'adaptation à la démographie scolaire et à l'amélioration des bâtiments dans un contexte de transition écologique et d'inflation des coûts. Nous avons lancé la construction d'une nouvelle école maternelle et revu la sectorisation. Ce n'est que le début d'un travail important. L'absence de consultation préalable, pourtant prévue par les circulaires de l'Education nationale, est encore plus pénalisant dans ce contexte. Cette fermeture de classe est inacceptable tant sur le fond que sur la forme ».

Contact presse :

Edwige CHAPELLE
Responsable du service Communication
Tél. 02 35 30 96 46 – 06 18 66 19 36
edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr

Benoît BAUDU
Chargé de Communication
Tél. 06 26 66 81 12
benoit.baudu@ville-montivilliers.fr